

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire



MERCI, ET RESPECT...

Temps difficiles pour les paysages vaudois. Il est vrai que plusieurs décisions politiques et juridiques favorisent l'implantation de parcs éoliens et ce, malgré des batailles acharnées.

Nous voudrions saluer avec reconnaissance et respect ceux qui luttent pour notre cause, souvent depuis des années, discrètement ou pas, en groupes ou en solitaires. Certes, leurs personnalités, leurs sensibilités politiques et leurs comportements sont divers, mais ils ont tous la conviction que nos paysages sont un patrimoine gravement menacé, d'une valeur incalculable. C'est grâce à eux que les 160 machines prévues par le canton dès 2012 ne sont pas déjà construites et que le sentiment de leur inutilité se répand progressivement dans les esprits.

Les revers actuels ne sont pas une raison d'abandonner. Il reste de nombreuses occasions de marquer des points pour limiter au maximum l'industrialisation du Jura et du Plateau vaudois, voire d'inverser la tendance.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 23 – janvier 2022 Suisse

Nombre de ménages alimentés par l'éolien : la grande tromperie !

Chaque fois qu'un projet de parc est présenté au public et aux médias, un argument impressionnant revient systématiquement : le nombre de ménages alimentés. C'est de nature à convaincre les foules crédules et ébahies.

Un exemple parmi d'autres : sur la page d'accueil du parc de <u>Grandsonnaz</u>, le promoteur annonce fièrement que le parc produira au moins 85 millions de kWh/an ce qui représente l'*équivalent* de 24'000 ménages. Bravo! sauf que... ces ménages-là n'existent pas dans la réalité.

Les valeurs servant à faire ces calculs trompeurs sont des valeurs purement théoriques (3'500 kWh par année, chiffre 2014), celles d'un ménage-modèle (2 personnes, chauffeeau non-électrique, où sont exclus : radiateur d'appoint, aquarium, PC gamer, humidificateur, etc.), tel que préconisé par Suisse Energie (bureau de propagande de l'OFEN) dans



sa brochure sur la consommation électrique d'un ménage.

Dans la réalité, comme le dit elle-même Suisse Energie, les ménages suisses consomment en moyenne 5'000 kWh par année. Et cela va fortement augmenter du fait de la tendance à l'électrification croissante, due notamment aux véhicules électriques. Mais refaisons le calcul avec les chiffres actuels : il ne reste que l'*équivalent* de 17'000 ménages alimentés par Grandsonnaz.

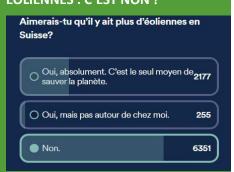
Si l'on considère les autres consommations électriques telles que l'industrie, l'éclairage, et les transports, la consommation directe et indirecte due à un ménage sur l'ensemble de la consommation suisse augmente à plus de 15'000 kWh par année! Refaisons donc encore le calcul: il ne reste plus que l'équivalent de moins de 5'700 ménages alimentés par Grandsonnaz.

Encore une question : pourquoi parle-t-on toujours d'équivalent, terme dont les promoteurs se passeraient volontiers ? Parce qu'un parc ne peut produire que lorsqu'il y a suffisamment de vent. Et que lorsque qu'il en y a trop ou pas assez, il ne produit rien. On doit alors faire appel à une autre électricité immédiatement disponible, le plus souvent importée. Sans cette dernière, il n'y a alors simplement plus du tout de ménages alimentés par Grandsonnaz. En clair, un parc éolien ne peut jamais affirmer alimenter des milliers de ménages mais seulement leur équivalent car son électricité, quand il y en a, est distribuée par le réseau Swissgrid.

Les promoteurs de Grandsonnaz ne sont pas les seuls. À une exception près (EolJoux) tous les autres ont systématiquement exagéré leurs chiffres et en ont faussé délibérément l'interprétation. C'est grave parce que les tribunaux reprennent souvent ces chiffres tels quels.

Brèves:

« NOUS SOMMES LE FUTUR » ET LES ÉOLIENNES : C'EST NON !



wirsindzukunft.ch est une campagne de communication vertueuse soutenue par Suisse Energie qui comme on le sait est un des instruments de propagande de l'Office fédéral du même nom. Elle publie évidemment un bel article sur les éoliennes avec à la clé un sondage en ligne qui pose la question ci-dessus. L'état dudit sondage, capté le 27.01.22 à 09h. ne doit ravir l'OFEN. Vous pouvez vérifier!

AIGLE ROYAL TUÉ AU MT-CROSIN



Photo BirdLife

Un aigle royal adulte a percuté une pale d'éolienne. Il a été retrouvé déchiqueté par un promeneur au pied de la machine. Tous les grands rapaces sont particulièrement vulnérables aux parcs éoliens. Pour <u>BirdLife Suisse</u>, la multiplication de projets sur les crêtes du Jura fait peser une grave menace sur cette espèce, qui après des dizaines d'années d'absence, a amorcé depuis peu son retour dans le Jura. Paysage Libre Suisse exige un moratoire de 10 ans.

LE RIDICULE NE TUE PAS...

Dans les procédures jugées par le TF pour le Grenchenberg et Sur Grati, la question de l'impact visuel des éoliennes est passée largement en arrière-plan dans la pesée des intérêts. Par contre, les affirmations fantaisistes quant à la soi-disant souplesse de production s'affinent à un point qui frise le ridicule. Car il y a désormais souplesse « parce qu'on peut arrêter les éoliennes quand on le veut! ».

Vaud

« Sur Grati » accepté par le TF, l'inutile sacrifice continue....

Helvetia Nostra, Paysage-Libre Vaud et SOS Jura ont accueilli avec déception et tristesse la décision du Tribunal Fédéral de rejeter leur recours contre le PPA du parc éolien « Sur Grati », au-dessus de Vallorbe. Dans ses considérants, on constate que le TF admet décidément que le développement des parcs éoliens l'emporte sur toute autre intérêt, fût-il également national.



Photomontage extrait du fim de Paysage Libre Suisse

Bien que les permis de construire concernant les six turbines d'une hauteur de 210 mètres n'aient pas encore été délivrés par les communes, la validation du site d'implantation constitue une grave insulte à la majorité des habitants de ce pays qui tiennent à la protection de la biodiversité et du paysage (voir BI No 22 – enquête Pro Natura).

Pas étonnant que les choix qui se posent aux décideurs amènent à des pesées d'intérêts totalement absurdes. De toute évidence, il y a du souci à se faire pour les crêtes du Jura suisse qui sont en train d'être sacrifiées à une chimère énergétique à la mode.

Interpellation Yvan Pahud au Grand Conseil sur les conséquences des démantèlements

En décembre, le député Yvan Pahud (Ste-Croix) vient de déposer une <u>interpellation</u> auprès du Grand Conseil sur les questions liées aux conséquences des futurs démantèlement des éoliennes. Nous savons en effet que les coûts de démantèlement des éoliennes sont bien au-delà des sommes misérables que les promoteurs prétendent provisionner. Cela met clairement en danger les propriétaires de terrains. Voir à ce sujet les fiches No 10 et 28 https://www.eoliensuisse.ch/



Michel Bühler persiste et signe

Il arpente avec tristesse et colère les pâturages du Montdes-Cerfs et des Gittaz promis à la construction du parc de Ste-Croix. Mais notre ami Michel Bühler ne s'en tient pas là. Il a écrit de nombreux lettres et courriels à diverses personnalités politiques suisses pour leur faire remarquer les incohérences des considérants du TF (voir ci-contre).

Mieux encore, il vient de commettre un livre* tranchant et très documenté qui se lit d'un trait. Il y relate l'histoire du parc et dénonce les méthodes de ce qu'il appelle volontiers la république bananière dont il est citoyen.

es entoure, nous vous en re-

Pour comprendre les tenants et aboutissants de la lutte des Ste-Crix pour préserver leur qualité de vie et la nature qui les entoure, nous vous en recommandons chaudement la lecture.

*Les Maîtres du vent - aux éditions Bernard Campiche www.campiche.ch